

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 27 JANVIER 2025**

Séance : 19h00

Lieu : ESPACE LOUISE LABE à ST SYMPHORIEN D'OZON

| <b>RESSOURCES HUMAINES</b>   | <b>Présentés par</b>  |
|--|---|
| D.2025.1 – 1) Désignation d'un conseiller communautaire au sein de l'assemblée de la CCPO  | <b>Pierre BALLELIO, Président</b>   |
| D.2025.2 – 2) Convention de mise à disposition d'un agent technique entre la commune de Ternay et la CCPO pour les travaux de propreté de la maison du Prieuré à Ternay  |   |
| D.2025.3 – 3) Création d'un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires et, le cas échéant, aux agents contractuels sur le fondement de l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique   |   |
| <b>FINANCES</b>  | <b>Présenté par</b>   |
| D.2025.4 – 4) Exercice 2025 – Ouverture de crédits d'investissement – Budget principal   | <b>Mireille BONNEFOY, Vice-présidente déléguée aux finances et aux écoles de musique</b>      |
| <b>MOBILITE</b>  | <b>Présentés par</b>  |
| D.2025.5 – 5) Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage confiée dans le cadre des travaux de création de la voie verte chemin du Port à Ternay   | <b>Jean-Philippe CHONE, Vice-président délégué aux mobilités</b>                              |
| D.2025.6 – 6) Attribution de subventions pour l'aide à l'achat de Vélo à assistance électrique (VAE), de VAE pliants, de vélos cargos et de vélos ayant bénéficiés de la pose d'un kit d'électrification, de vélos adaptés aux personnes porteuses d'handicaps pour l'année 2025 |   |
| D.2025.7 – 7) Avis sur le projet de plan de mobilité des Territoires Lyonnais  |   |
| <b>EMPLOI</b>  | <b>Présenté par</b>   |
| D.2025.8 – 8) Convention de partenariat l'Artisanat fait son cinéma Chambre des métiers et de l'Artisanat du Rhône   | <b>Michel BOULUD, Vice-président délégué au logement</b>                                      |
| <b>TRANSITION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENT</b>   | <b>Présentés par</b>  |
| D.2025.9 – 9) Dispositif d'aides pour un fonds Air-Bois pour l'année 2025  | <b>Mattia SCOTTI, Vice-président délégué à la transition énergétique et à l'environnement</b> |
| D.2025.10 – 10) Approbation du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la CCPO  |   |
| <b>ACCESSIBILITE</b>   | <b>Présenté par</b>   |
| D.2025.11 – 11) Rapport annuel 2024 de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité   | <b>Timotéo ABELLAN, Vice-président délégué à l'accessibilité</b>                              |

**Décisions du Président :**

N°57.24 : Signature de la convention de partenariat BAFA – BAFD pour l'année 2025 entre la CCPO et le CEMEA Rhône- Alpes, qui s'engage ainsi à organiser un stage de base BAFA en externat du 1<sup>er</sup> Mars au 8 Mars 2025 ;

Montant : à titre gracieux

Organisme : CEMEA RHONE-ALPES

N°58.24 : Signature du contrat n°2024.35.00 pour le routage des cartes de vœux de la CCPO

Montant : 2 264.95 € HT soit 2 717.94 € TTC

Société : HANDIRECT LYON

N°59.24 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N° 60.24 : Signature du contrat n°2024-42-00 relatif à la nécessité de faire appel à une maîtrise d'œuvre partielle pour le remplacement du garde-corps de l'ouvrage sur l'autoroute A7 à TERNAY incluant les phases APD, PRO, AMT et AOR

Montant : 14 350 € HT soit 17 220 € TTC

Société : PRESENTS

N° 61.24 : Signature du contrat n°2024-39-00 relatif à la nécessité d'assurer l'hébergement et la maintenance de X'MAP, NEXT'ADS et SVE pour NEXT'ADS

Montant : 5 179.52€ HT soit 6 215.42€ TTC annuel

Société : SIRAP

N°62.24 : Virement de crédits n°2 – Budget principal – reversement d'une part de FCTVA dans le cadre d'un trop perçu, ainsi que pour la subvention 2023-2024 à l'ALTE 69 :

| Section               | Montant    | Chapitre | Article | Fonction |
|-----------------------|------------|----------|---------|----------|
| <b>Fonctionnement</b> | + 3 709.00 | 65       | 657382  | 70       |
| <b>Fonctionnement</b> | - 3 709.00 | 011      | 617     | 61       |
| <b>Investissement</b> | + 361.91   | 10       | 10222   | 01       |
| <b>Investissement</b> | - 361.91   | 23       | 2317    | 61       |

N°63.24 : Signature de la convention dans le cadre de l'inventaire des Zones d'activités Economique (ZAE) et la mise en œuvre du Schéma d'accueil des Entreprises (SAE).

Montant : 8000 € nets

Organisme : Agence d'urbanisme et de l'aire métropolitaine lyonnaise

N°64.24 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°65.24 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N° 66.24 : Signature du contrat n°2024-44-00 relatif à la nécessité d'une assistance par téléphone, d'aide à la décision, de soutien et d'accompagnement opérationnel dans la résolution des difficultés d'ordre juridique

Montant : 691.77€ HT soit 830.12€ TTC mensuel pour 3 ans à partir de janvier 2025

Société : SVP

N° 67.24 : Signature du contrat n°2024-45-00 relatif à la nécessité d'aller vers la transformation digitale pour la téléphonie liée aux ordinateurs  
 Montant : Services mensuels hébergés : Offre ToIP pour un montant de 172.60€ HT/mois soit 207.12€ TTC/mois  
 Acquisition de terminaux / prestations de déploiement : Pour un montant de 1 890.75€ HT soit 2 268.90€ TTC.  
 Société : MYTELECOM

N°68.24 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois  
 Montant : 1 000 €  
 Propriétaire : Privé

N°69.24 : Virement de crédits n°3 – Budget principal – traitement des ICNE, ainsi que pour ajuster la reprise du résultat dans le cadre de la dissolution de EPARI et du SRDC :

| Section        | Sens     | Montant | Chapitre | Article | Fonction |
|----------------|----------|---------|----------|---------|----------|
| Fonctionnement | Dépenses | + 0.06  | 66       | 661121  | 01       |
| Fonctionnement | Dépenses | - 2.29  | 011      | 617     | 61       |
| Fonctionnement | Recettes | - 2.23  | 002      | 002     | 01       |

N°70.24 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois  
 Montant : 1 000 €  
 Propriétaire : Privé

N°71.24 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois  
 Montant : 1 000 €  
 Propriétaire : Privé

N°72.24 : Signature de l'avenant n°2 à la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Rhône, afin que les 3.5 jours restant puissent être mobilisés pour l'organisation de réunions, notamment dans le cadre de la restitution du diagnostic agricole avec les élus et/ou agriculteurs du territoire  
 Montant : solde restant 910 €  
 Organisme : Chambre d'Agriculture du Rhône

#### **Décisions du Bureau :**

N°B34.24 : Autorisation de signature du contrat n°2024-36-00 relatif à l'accord cadre pour les prestations de nettoyage des locaux du siège de la CCPO  
 Montant : sans montant annuel minimum avec un montant annuel maximum de 40 000.00 € HT  
 Société : LE SENS PROPRE

N°B35.24 : Autorisation de signature du contrat n°2024-37-00 relatif à la nécessité de procéder à la réfection des revêtements de surface Rue de la Poste à Chaponnay  
 Montant : 131 788.90 € HT soit 158 146.68 € TTC  
 Société : ROGER MARTIN AUVERGNE RHONE ALPES

N°B36.24 : Autorisation de signature du contrat n°2024-38-00 relatif à la nécessité de procéder à la réfection des enrobés de la voie mode doux Avenue des Pierres à Ternay  
 Montant : 115 095.49 € HT soit 138 114.59 € TTC  
 Société : SPIE BATIGNOLLES TP AURA

- 
- N°B38.24 : Autorisation de signature du contrat n°2024-40-00 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité, les études de programmation, la passation et le suivi d'un marché global de performance (MGP) pour la rénovation de la piscine de SAINT SYMPHORIEN D'OZON
- Montant : 215 692.50 € HT soit 258 831 € TTC correspondant à la prestation complète (tranche ferme et tranches optionnelles)
- Société : ARTELIA
- N°B39.24 : Autorisation de signature du contrat n°2024-41-00 relatif à la nécessité de créer une voie verte et d'élargir un trottoir existant, Rue de la Fonderie à Simandres
- Montant : 100 999.62 € HT soit 121 199.55 € TTC
- Société : JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES
- N°B40.24 : Autorisation de signature l'avenant n°2 au contrat n°2023-15-00 relatif à la modification de la répartition de la cotraitance pour le marché de mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de voirie sur la route de Chaponnay, la Montée de Fontagnière, la rue et la place de l'église à Marennes
- Montant : 10 552.02 € HT pour Symbiose Aménagements,  
12 00 € HT pour Equinoxe Paysage,  
16 500 € HT pour DMI.
- Société : SYMBIOSE AMENAGEMENTS
- N°B41.24 : Autorisation de signature du contrat n°2024-43-00 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'Hôtel des Buffières en Ecole de Musique à SAINT SYMPHORIEN D'OZON
- Montant : 43 500 € HT soit 52 200 € TTC correspondant à la prestation complète (tranche ferme et tranches optionnelles)
- Société : 3S Concept
- N°B42.24 : Acquisition de la parcelle cadastrée AK n°62, commune de Simandres, section AK n°62 sise Rue des Gordes, pour une surface d'environ 55 m<sup>2</sup> pour le projet la 2<sup>ème</sup> tranche de l'aménagement de la Rue des Gordes à Simandres, avec le prolongement du trottoir existant au droit d'une propriété
- Montant : euro symbolique
- Propriétaire : privé